

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Date d'entrée en vigueur : 25/10/2024

Laure Guicherd

Développement et maintenance de sites web

laureguicherd.fr

SIRET 93425993800017

Sommaire

1. Objet
2. Hébergement et infrastructure
 - 2.1. Prestations d'hébergement
 - 2.2. Services associés
 - 2.3. Obligations et responsabilité
3. Livraisons, jalons et délais de validation
 - 3.1. Définition des jalons
 - 3.2. Délais de validation client
 - 3.3. Retard de validation
 - 3.4. Contenus manquants ou incomplets
 - 3.5. Cycles de corrections
 - 3.6. Cas de blocage prolongé
4. Prix, devis et modalités de paiement
5. Contenus fournis par le client
6. Propriété intellectuelle
7. Confidentialité et données personnelles
8. Durée, résiliation et force majeure
9. Limitation de responsabilité
10. Loi applicable et juridiction

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir de manière précise et complète les droits et obligations respectifs du Prestataire et du Client dans le cadre de prestations de développement, de mise en ligne et de maintenance de sites internet.

Le Prestataire, Laure Guicherd, fournit au Client, personne physique ou morale, les services suivants :

- La conception, le développement, l'intégration et la livraison de sites web, incluant les sites vitrines, les sites sous CMS WordPress ou équivalent, ainsi que les développements de backoffice personnalisés répondant aux besoins spécifiques du Client ;
- La réalisation de prestations complémentaires telles que l'interfaçage avec des API ou le développement d'outils spécifiques sur mesure ;
- L'intégration ou la mise à jour de contenus (webmastering) fournis par le Client
- La formation à l'utilisation des outils livrés ;
- et enfin, la fourniture de prestations de maintenance corrective, évolutive et préventive, incluant les sauvegardes, la restauration des données et le support technique afin d'assurer la disponibilité et la continuité des services du site.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV avant toute signature de devis et accepte l'ensemble des clauses qui y sont contenues.

2. Hébergement et infrastructure

2.1. Prestations d'hébergement

Le Prestataire peut proposer, sur demande expresse du Client et en option, un hébergement complet du site internet, incluant la mise à disposition d'un serveur, la gestion du nom de domaine et l'installation de certificats SSL.

Les modalités et coûts associés à cette prestation sont détaillés dans le devis accepté par le Client, qui constitue un document contractuel obligatoire.

2.2. Services associés

Lorsque l'option d'hébergement est choisie, le Prestataire peut inclure, selon le choix du Client :

- la réalisation de sauvegardes hebdomadaires et la possibilité de restaurer la base de données au besoin
- la gestion et le renouvellement des certificats SSL nécessaires à la sécurisation des échanges
- la gestion et le renouvellement du nom de domaine

2.3. Obligations et responsabilité

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens techniques et organisationnels raisonnables pour assurer la qualité, la sécurité et la continuité des services d'hébergement. Toutefois, le Prestataire ne saurait être tenu responsable des

défaillances résultant d'événements extérieurs ou indépendants de sa volonté, ni des contenus illégaux ou non conformes fournis par le Client.

3. Livraisons, jalons et délais de validation

3.1. Définition des jalons

Pour chaque projet, le Prestataire définit des jalons correspondant aux étapes clés du développement, permettant de suivre l'avancement et de valider les livrables progressivement. Ces jalons incluent notamment la version bêta, qui permet de tester les fonctionnalités et corriger les anomalies, ainsi que la livraison finale, correspondant au site complet prêt à l'exploitation et conforme aux exigences du devis.

3.2. Délais de validation client

Le Client s'engage à formuler ses observations et à valider chaque jalon dans un délai de vingt (20) jours calendaires pour la version bêta et de trente (30) jours calendaires pour la livraison finale, à compter de leur mise à disposition par le Prestataire. Ces délais sont fournis ici à titre indicatif, et des délais plus longs peuvent être proposés par le Prestataire si la complexité du projet le demande.

3.3. Retard de validation

En cas de non-validation dans les délais impartis, le projet sera suspendu jusqu'au retour effectif du Client, et les délais de livraison seront reportés proportionnellement au retard constaté.

Le Prestataire se réserve le droit de prolonger la durée du projet et/ou de facturer un supplément en cas de retard entraînant des coûts additionnels ou du travail supplémentaire non prévu initialement.

3.4. Contenus manquants ou incomplets

Si le Client ne fournit pas les contenus ou informations nécessaires à la réalisation d'un jalon, le Prestataire pourra, dans la mesure du possible, compléter temporairement avec des contenus provisoires afin de poursuivre l'avancement du projet. Si cela s'avère impossible et bloque l'avancement du projet, celui-ci sera suspendu jusqu'à réception complète des contenus manquants par le Client.

3.5. Cycles de corrections

Chaque jalon inclut jusqu'à cinq (5) cycles de corrections consécutifs demandés par le Client. Toute correction supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire conformément au devis ou à la grille tarifaire spécifiée dans le devis.

3.6. Cas de blocage prolongé

Si le Client bloque la validation ou ne fournit pas de retour pendant une période supérieure à trente (30) jours calendaires, le projet sera considéré comme terminé, et le solde restant dû au Prestataire sera immédiatement exigible, sans préjudice de la facturation de tout travail supplémentaire réalisé.

4. Prix, devis et modalités de paiement

4.1. Devis

Chaque projet fait l'objet d'un devis détaillé, précisant les prestations, le calendrier et le montant total. Le devis est valable trente (30) jours à compter de sa date d'émission.

4.2. Paiement pour la prestation de développement

Le paiement s'effectue selon les modalités suivantes :

- 30 % à la signature du devis
- Le restant à la livraison finale.

4.3. Paiement pour la prestation de maintenance

Les prestations de maintenance sont facturées sous forme d'abonnement de trois (3) mois renouvelable, payable d'avance.

Les tickets ou heures prépayées doivent être réglés avant consommation, et toute intervention ponctuelle est facturée à l'issue de la prestation.

4.4. Retard de paiement

En cas de retard de paiement supérieur à quinze (15) jours, le Prestataire pourra suspendre immédiatement les prestations en cours. Si le retard dépasse trente (30) jours, des pénalités de retard calculées au taux de 10% par mois de retard seront appliquées en plus de la suspension des prestations, jusqu'au règlement complet des sommes dues.

5. Contenus fournis par le client

Le Client s'engage à fournir tous les contenus nécessaires à la réalisation du projet, garantissant qu'il en détient l'intégralité des droits ou qu'il a obtenu les autorisations nécessaires.

Le Client demeure entièrement responsable de la légalité, de la conformité et de la licéité des contenus fournis.

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de suspension, fermeture ou blocage du site résultant des contenus fournis par le Client.

6. Propriété intellectuelle

Les livrables spécifiques réalisés pour le Client deviennent la propriété exclusive du Client dès le paiement intégral de la prestation. Le Prestataire conserve la propriété des briques génériques, modules et scripts réutilisables, le Client bénéficiant d'un droit d'usage illimité et non exclusif sur ces éléments.

Les licences des éléments tiers payants peuvent être acquises directement par le Client ou incluses dans le devis selon l'option choisie.

Le Prestataire se réserve le droit de mentionner le projet dans son portfolio ou sa communication sauf opposition écrite et expresse du Client.

7. Confidentialité et données personnelles

Le Prestataire agit en qualité de sous-traitant pour tout traitement de données personnelles collectées via les outils développés pour le Client, ce dernier demeurant responsable de l'ensemble des traitements.

Le Prestataire s'engage à respecter le RGPD et à fournir toute assistance nécessaire au Client pour répondre aux droits des personnes concernées. Le Prestataire met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données, sans pouvoir garantir une sécurité absolue.

Toutes informations échangées sont considérées comme confidentielles pendant et après la prestation.

Les tiers éventuels sollicités par le Prestataire sont soumis aux mêmes obligations.

8. Durée, résiliation et force majeure

Le contrat de développement est conclu pour une durée déterminée jusqu'à la livraison et la validation finale du site.

Les prestations de maintenance et d'hébergement sont conclues pour un forfait de six (6) mois renouvelable.

La résiliation peut être effectuée par les deux parties avec un préavis d'un mois, et les obligations financières sont calculées au prorata du travail réalisé, incluant les frais engagés.

Après résiliation, le Prestataire remet au Client le code source et les livrables réalisés, tandis que les accès à l'hébergement et aux services externes sont conservés par le Prestataire jusqu'au paiement complet.

En cas de force majeure, les obligations sont temporairement suspendues, et le contrat peut être résilié après trente (30) jours si l'événement persiste.

9. Limitation de responsabilité

La responsabilité du Prestataire est strictement limitée aux prestations fournies et exclut tout dommage indirect ou immatériel, notamment la perte de données, le manque à gagner ou l'interruption d'activité.

Le Prestataire ne peut être tenu responsable des contenus illégaux fournis par le Client.

La responsabilité maximale du Prestataire est plafonnée au montant total payé par le Client pour la prestation concernée.

10. Loi applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par la loi française. Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes CGV relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Prestataire, situé à Nantes.